COFRA BORN TO WORK

FICHE PRODUIT

RING - *pantalon*



Descriptif

- 2 poches à l'arrière,
- 2 poches à l'avant,
- conseillé en domaines ATEX,
- poche latérale,
- poche pour mètre pliant,
- poches pour insertion genouillère ajustables,
- jambs et genoux à coupe ergonomique,
- zip YKK®

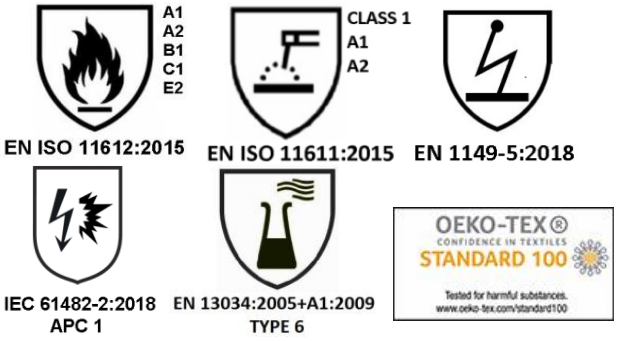
Manutention

Lavage a 60°C maximum, Ne pas blanchir, Séchage à tambour rotatif possible − Température de séchage modérée, Repasser à température moyenne (max 150 °C), Lavages à sec avec tous les dissolventes prèvus par la letter F plus le tètrachlorure éthylène.



Cod.prod.	V208-0-02 Bleu navy

Normes : EN ISO 13688:2013



Pointures	38 - 58

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE SECURITE

	Méthode du test	*Descriptif*	*Résultat obtenu*	*Valeur minimum requise/ range*
Tissu de base	EN ISO 1833-1977, SECTION 10	Composition des fibres:	88% coton 11% nylon 1 % carbone	
	EN ISO 12127:1996	Poids par unité de zone	310 g/m^2	
	EN ISO 11612:2015 6.2 (ISO 17493)	Résistance à la chaleur à 180 ° C - après prétraitement 50 cycles EN ISO 6330-6N (60°C)	Toutes ces exigences sont remplies Retrait max : 1.0%	*Tous les tissus et accessoires rigide:* *• Ils ne doivent pas s'enflammer ou faire fondre* *• Ils ne doivent pas diminuer de plus de 5%*

Les dessins, les normes, les tableaux, les données, les instructions, ainsi que toute autre information figurant dans ou jointe au présent document sont considérés comme propriété confidentielle de Cofra s.r.l. et ne peuvent pas être transmis à des tiers. Ce document est établi à l'intention exclusive de ses destinataires et toute reproduction, diffusion ou utilisation intégrale ou partielle est strictement interdite sans l'accord préalable écrit, au sens de l'art. 616 du Code pénal italien et du Code en matière de protection des données personnelles (Décret de Loi n. 196/2003). Conformément aux art. 98 et 99 du C.P.I., Cofra s.r.l. se réserve le droit d'agir selon l'art. 24 et suivants du C.P.I. (Code de Propriété Individuelle) en demandant envers les contrevenants l'application de sanctions civiles, pénales et administratives. En cas de litige la loi applicable sera la loi italienne et le tribunal compétent sera celui du siège de Cofra s.r.l.

ISO 105 E04	Stabilité de la couleur à la sueur	Acide	Alcalines	*1-5*
	diacetate	4-5	4-5	
	cotton	4-5	4-5	
	nylon	4-5	4-5	
	polyester	4-5	4-5	
	acrylic	4-5	4-5	
	wool	4-5	4-5	
EN ISO 11612:2015 6.3.2 (EN ISO 15025 Procédure A)	Propagation de flamme limitée - tel que reçu	Toutes ces exigences sont remplies PASSE A1		*• Aucune audition n'est pris feu sur le bord supérieur ou sur le côté*
EN ISO 11612:2015 6.3.2 (EN ISO 15025 Procédure A)	Propagation de flamme limitée - après prétraitement 50 cycles EN ISO 6330-6N (60°C)	Toutes ces exigences sont remplies PASSE A1		*• Aucun échantillon ne doit présenter la formation du trou* *• Aucun échantillon ne doit fondre, prendre feu ou de produire des débris fondus*
EN ISO 11612:2015 6.3.3 (EN ISO 15025 Procédure B)	Propagation de flamme limitée - tel que reçu	Toutes ces exigences sont remplies PASSE A2		*• La valeur moyenne de la chaleur résiduelle doit être ≤ 2 s*
EN ISO 11612:2015 6.3.3 (EN ISO 15025 Procédure B)	Propagation de flamme limitée - après prétraitement 50 cycles EN ISO 6330-6N (60°C)	Toutes ces exigences sont remplies PASSE A2		*• La valeur moyenne de la durée d'incandescence résiduelle doit être ≤ 2 s*
EN ISO 11612:2015 6.4 (ISO 5077)	Stabilité dimensionnelle - après prétraitement 5 cycles EN ISO 6330-6N (60°C)	chaîne : -3.0% trame : -2.0%		*±3%*
EN ISO 11612:2015 6.5.1 (EN ISO 13934-1)	Résistance à la traction - après prétraitement 50 cycles EN ISO 6330-6N (60°C)	chaîne : 740 N trame : 740 N		*≥ 300N*
EN ISO 11612:2015 6.5.2 (EN ISO 13937-2)	Résistance au déchirement - après prétraitement 50 cycles EN ISO 6330-6N (60°C)	chaîne : 16 N trame : 24 N		*≥ 10N*
EN ISO 11612:2015 7.2 (ISO 9151)	B :chaleur convective - après prétraitement 50 cycles EN ISO 6330-6N (60°C)	échantillon HTI_{24} : 1 6.7 s 2 6.3 s 3 6.3 s LEVEL B1		*Level HTI24* *B1 ≥ 4.0s* *B2 ≥ 10.0s* *B3 ≥ 20.0s*
EN ISO 11612:2015 7.3 (EN ISO 6942 Method B a 20kW/m²)	C: chaleur radiante - après prétraitement 50 cycles EN ISO 6330-6N (60°C)	échantillon $RHTI_{24}$ 1 15.7 s 2 15.7 s 3 15.4 s LEVEL C1		*Level RHTI24* *C1 ≥ 7.0s* *C2 ≥ 20.0s* *C3 ≥ 50.0s* *C4 ≥ 95.0s*
EN ISO 11611:2015 6.8 (ISO 9150)	Projections de métal liquide - après prétraitement 50 cycles EN ISO 6330-6N (60°C)	CLASSE 1 24 gouttes de métal fondu		Classe 1 ≥ 15 gouttes Classe 2 ≥ 25 gouttes

Les dessins, les normes, les tableaux, les données, les instructions, ainsi que toute autre information figurant dans ou jointe au présent document sont considérés comme propriété confidentielle de Cofra s.r.l. et ne peuvent pas être transmis à des tiers. Ce document est établi à l'intention exclusive de ses destinataires et toute reproduction, diffusion ou utilisation intégrale ou partielle est strictement interdite sans l'accord préalable écrit, au sens de l'art. 616 du Code pénal italien et du Code en matière de protection des données personnelles (Décret de Loi n. 196/2003). Conformément aux art. 98 et 99 du C.P.I., Cofra s.r.l. se réserve le droit d'agir selon l'art. 24 et suivants du C.P.I. (Code de Propriété Individuelle) en demandant envers les contrevenants l'application de sanctions civiles, pénales et administratives. En cas de litige la loi applicable sera la loi italienne et le tribunal compétent sera celui du siège de Cofra s.r.l.

EN ISO 11612:2015 7.5 (ISO 9185)	Évaluation de la résistance des matériaux aux projections de métal fondu (Lettre code E) - après prétraitement 50 cycles EN ISO 6330-6N (60°C)	échantillon [g] 1 208 endommagé 2 128 pas endommagé 3 128 pas endommagé 4 128 pas endommagé 5 128 pas endommagé LEVEL E2	Level Fe E1 ≥ 60g E2 ≥ 120g E3 ≥ 200g
EN ISO 11611:2015 6.9 (ISO 6942)	Détermination de la transmission de chaleur radiante - après prétraitement 50 cycles EN ISO 6330-6N (60°C	CLASSE 1 $RHTI_{24}$ 13.9s	Classe 1: $RHTI_{24} \geq 7s$ Classe 2: $RHTI_{24} \geq 16s$
EN ISO 11611:2015 6.10 (EN 1149-2)	Verticale résistance électrique - après prétraitement 50 cycles EN ISO 6330-6N (60°C)	$R = 5.5 \times 10^5\ \Omega$	$R>10^5\ \Omega$
EN 1149-5:2008 4.2.1 (EN 1149-3)	Vêtements de protection, Propriétés électrostatiques: Temps de semi-atténuation de la charge - après prétraitement 5 cycles EN ISO 6330-6N (60°C)	t50< 0.01 s S = 0.69	*t50 < 4s* *S > 0,2*
EN 61482-1-2: 2015 (IEC 61482-1-2: 2014)	Détermination de la classe de protection contre l'arc de matériaux et de vêtements au moyen d'un arc dirigé et contraint (enceinte d'essai) - après prétraitement 5 cycles EN ISO 6330-6N (60°C)	Classe 1	*Box Test 4KA* *- Temps de combustion < 5s* *- Pas de fusion par le côté interne* *- Pas de trou > 5 mm dans le couche intérieure* *- Valeurs de flux thermique inférieur à la courbe de Stoll*
EN 14325:2004 4.4 (EN 530)	Résistance à l'abrasion - après prétraitement 5 cycles EN ISO 6330-6N (60°C)	Classe 6 >2000 cycles	

Classe	*Numéro de cycles*
6	*>2 000*
5	*>1 500*
4	*>1 000*
3	*>500*
2	*>100*
1	*>10*

EN 14325:2004 4.7 (EN ISO 9073-4)	Résistance à la déchirure trapézoïdale - après prétraitement 5 cycles EN ISO 6330-6N (60°C)	Classe 2 trame: 35.76 N chaîne : 43 N

Classe	*N*
6	*>150 N*
5	*>100 N*
4	*>60 N*
3	*>40 N*
2	*>20 N*
1	*>10 N*

EN 14325:2004 4.9 (EN ISO 13934-1)	Résistance à la traction – après prétraitement 5 cycles EN ISO 6330-6N (60°C)	Classe 5 trame: 950 N chaîne 830 N

Classe	*N*
6	*1 000 N*
5	*>500 N*
4	*>250 N*
3	*>100 N*
2	*>60 N*
1	*>30 N*

Les dessins, les normes, les tableaux, les données, les instructions, ainsi que toute autre information figurant dans ou jointe au présent document sont considérés comme propriété confidentielle de Cofra s.r.l. et ne peuvent pas être transmis à des tiers. Ce document est établi à l'intention exclusive de ses destinataires et toute reproduction, diffusion ou utilisation intégrale ou partielle est strictement interdite sans l'accord préalable écrit, au sens de l'art. 616 du Code pénal italien et du Code en matière de protection des données personnelles (Décret de Loi n. 196/2003). Conformément aux art. 98 et 99 du C.P.I., Cofra s.r.l. se réserve le droit d'agir selon l'art. 24 et suivants du C.P.I. (Code de Propriété Individuelle) en demandant envers les contrevenants l'application de sanctions civiles, pénales et administratives. En cas de litige la loi applicable sera la loi italienne et le tribunal compétent sera celui du siège de Cofra s.r.l.

	EN 14325:2004 4.10 (EN ISO 6530)	Résistance à la perforation après prétraitement 5 cycles EN ISO 6330-6N (60°C)	Classe 3 62 N	

Classe	*N*
6	*>250 N*
4	*>100 N*
3	*>50 N*
2	*>10 N*
1	*>5 N*

	EN 14325:2004 4.12 (EN ISO 6530)	Résistance au rejet des liquides après prétraitement 5 cycles EN ISO 6330-6N (60°C)		

	Cl	Indice die répulsion
H_2SO_4 (30%)	3	95,7%
NaOH (10%)	3	97.1%
o-Xylene	-	49.7%
Butan-1-ol	-	79.4%

Classe	Indice die répulsion
3	*>95%*
2	*>90%*
1	*>80%*

	EN 14325:2004 4.13 (EN 368)	Résistance à la pénétration des liquides après prétraitement 5 cycles EN ISO 6330-6N (60°C)		

	Cl	Indice de pénétration
H_2SO_4 (30%)	3	0.1%
NaOH (10%)	3	0.0%
o-Xylene	-	22.4%
Butan-1-ol	1	8.2%

Classe	Indice de pénétration
3	*<1%*
2	*<5%*
1	*<10%*

Ensemble: ***Veste + Pantalon***	IEC 61482-2:2018 5.4.1 (CEI EN 61482-1-2:2015) EN 61482-1-2: 2015 (IEC 61482-1-2: 2014)	Détermination de la classe de protection contre l'arc de matériaux et de vêtements au moyen d'un arc dirigé et contraint (enceinte d'essai) - après prétraitement 5 cycles EN ISO 6330-6N (60°C)	CONFORME Classe 1	
	EN13034:2005+A1:2009 5.2 (EN ISO 17491-4)	Test à jet réduit Type 6	CONFORME	
	EN ISO 11612:2015 6.5.4 (EN ISO 13935-2)	Détermination de la force maximale avant rupture des coutures par la méthode d'arrachement (Grab test)	350 N	≥225 N

Les dessins, les normes, les tableaux, les données, les instructions, ainsi que toute autre information figurant dans ou jointe au présent document sont considérés comme propriété confidentielle de Cofra s.r.l. et ne peuvent pas être transmis à des tiers. Ce document est établi à l'intention exclusive de ses destinataires et toute reproduction, diffusion ou utilisation intégrale ou partielle est strictement interdite sans l'accord préalable écrit, au sens de l'art. 616 du Code pénal italien et du Code en matière de protection des données personnelles (Décret de Loi n. 196/2003). Conformément aux art. 98 et 99 du C.P.I., Cofra s.r.l. se réserve le droit d'agir selon l'art. 24 et suivants du C.P.I. (Code de Propriété Individuelle) en demandant envers les contrevenants l'application de sanctions civiles, pénales et administratives. En cas de litige la loi applicable sera la loi italienne et le tribunal compétent sera celui du siège de Cofra s.r.l.